

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que le ministre des Affaires intérieures a approuvé en date du 19 août 2026 la délibération du conseil communal du 16 juillet 2026 **relative à la fixation d'un règlement-taxé relatif à la vente et l'utilisation de la Night Card.**
(réf. : FC05-2026-A327).

Le texte du règlement-taxé est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du - 2 SEP. 2026

Steinfort, le - 2 SEP. 2026


Le bourgmestre




Le secrétaire communal